

Affaire suivie par :
Nathalie DUFRENOY
Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. NEUVY-GUILLY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP NEUVY-GUILLY

Prélèvement	00100316	Commune	NEUVY EN SULLIAS
Unité de gestion	0196 SIAEP NEUVY-GUILLY	Prélevé le :	lundi 30 novembre 2015 à 09h37
Installation	UDI 000612 SYND. NEUVY EN SULLIAS	par :	CARSO-AM
Point de surveillance	P 0000000578 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE - 2 PLACE DE L'EGLISE - CUISINE	Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	12,6 °C				25,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00110109 Référence laboratoire : LSE1511-42089

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.			
Coloration	<5	mg/L Pt			15,00
Coloration après filtration simple	<5	mg/L Pt			15,00
Couleur (qualitatif)	0	qualit.			
Odeur (qualitatif)	0	qualit.			
Saveur (qualitatif)	0	qualit.			
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,50	NFU			2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	58	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	96	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0	
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,05	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	259	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
-------------------	-------	------	--	--	--	------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00100316)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Orléans le 10 février 2016

P/ le délégué départemental
Le responsable du pôle SPE

Jean COLY